

INSCRIPTION POUR UN LOGEMENT / GARAGE / PARKING

Le(s) soussigné déclare que les renseignements ci-dessous sont conforme à la vérité et il(s) autorise la gérance à prendre, au besoin, les renseignements complémentaires nécessaires.

DEMANDE DE LOCATION

Adresse :	Avenue Adrien Jeandin, 22
NPA / Localité :	1226 GENEVE
Dossier:	AJ22ECU999 (302001 000 999)
Objet :	Studio Etage : 5ème
Garage Parking N° :	
Loyer :	CHF 1'850
Forfait électricité :	CHF 60
Wifi :	
Parking :	CHF 100
Plaquettes :	CHF 50

TITULAIRE BAIL DU SOCIETE

SOCIETE :

Rue :
NPA / Localité :
Tél. :
Email :

ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATEUR / PERSONNE (s) AUTORISEE (S)

Monsieur / Madame :		
Nom :		
Prénom :		
Rue :		
NPA / Localité :		
Tél. privé :		
Tél. portable :		



Rue du Parc 4 / 1207 GENEVE • tél. + 41 (0)22 312 04 50 • fax + 41 (0)22 312 04 75 • www.nettilac.ch • info@nettilac.ch

SOCIETE DE RELOCATION

Société :

Responsable de dossier :

Rue :

NPA / Localité :

Tél. :

Tél. portable :

Email :

ADRESSE DE COURRIER

Nom :

Rue :

NPA / Localité :

Attention de :

ADRESSE BVR

Nom :

Rue :

NPA / Localité :

OCCUPANT DES LIEUX

Monsieur / Madame :

Nom :

Tél. portable :

Email :

Animaux domestiques oui / non :

Si oui type d'animal :

BAIL

Bail dès le :

Durée :

Renouvellement :

Délai de résiliation :



Rue du Parc 4 / 1207 GENEVE • tél. + 41 (0)22 312 04 50 • fax + 41 (0)22 312 04 75 • www.nettilac.ch • info@nettilac.ch

Si un logement – garage – parking vous est attribué et que vous vous désistez, un montant de CHF 300.- +TVA 8.1% vous sera réclamé en couverture des frais d'établissement de bail et de renseignements financiers.

En cas de désistement tardif, un demi-mois de loyer en plus pourra vous être réclamé en couverture du préjudice subi par le propriétaire de l'immeuble.

DOCUMENTS A FOURNIR

SIGNATURE locataire :

SIGNATURE co-titulaire ou garant :